

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement de la gendarmerie outre-mer

**Décision n° 47120 du 12 novembre 2020
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
du commandement de la gendarmerie outre-mer – branche « personnel servant en ambassade »**

NOR : INTJ2029304S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 55658 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1929994S) ;

Vu la décision n° 833 du 5 décembre 2019,

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} décembre 2020 :

Murat Emmanuel NIGEND : 211 449 NLS : 8 063 449

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} décembre 2020 :

Laurans Vincent NIGEND : 176 666 NLS : 8 028 853

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 novembre 2020.

*Le général de division,
commandant la gendarmerie outre-mer,
J.-M. Descoux*